

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 1^{er} JUILLET 2026 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20260701-DM46-2026-07-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2026

Date de la convocation : 24/06/2026

Date d'affichage : 24/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	22	23

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24/06/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M. CHOMAT Pascal - Mme GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - M. LAMURE Christophe - Mme VERPY Evelyne - M. CELEN Devris - Mme MERMET DAGUES Sophie - Mme DUCORPS Dominique - M. PARGA José - M. PONCET Marc - M. PLATHEY Pierre - M. FEDIX Christian - M. POIRON Jean-Pierre - Mme TRICAUD Françoise - Mme FAVRE Isabelle - Mme PERONNET Béatrice - M. CARBON Olivier - Mme BOULOGNE Emmanuelle - Mme HINSCHBERGER Edith - M. AULAS Sébastien - Mme DUCROUX Morane - Mme DELORME Amandine - M. MICHEL Quentin

POUVOIRS DEPOSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PONCET Marc

Objet : Projet d'implantation temporaire d'une centrale mobile d'enrobage sur l'aire de service de la Loire située à Néronde

Conformément à l'article R512-46-11 du Code de l'environnement, Monsieur le sous-préfet de Roanne informe Monsieur le maire d'une prochaine consultation du public consécutive à la demande d'enregistrement au titre des ICPE, formulée par la SAS EUROVIA GRANDS PROJETS FRANCE, dans le cadre d'un projet d'implantation temporaire d'une centrale d'enrobage à chaud à Néronde. La commune étant impactée par le rayon d'un kilomètre réglementaire défini par le code de l'environnement, il est demandé de bien vouloir donner un avis sur ce projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité par 7 voix pour et 16 voix contre,

N'approuve pas le projet

Emet un avis défavorable au projet d'implantation temporaire d'une centrale d'enrobage à chaud à Néronde

M. PONCET Marc
Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 01/07/2026

